

Compte-rendu GT1 Loisirs Nature

Le 22 avril 2015

Liste des présents :

DHYEVRE Adrien – Bel Air Parapente
GARNIER Béatrice – Service Espaces verts NUITS-ST-GEORGES
GIRAUD Frédéric – ONCFS 21
GONCALVES Pierre-Clément – CABCS Milieux Naturels et animation Natura 2000
GRIVEAU Sylvain – DDT 21
GUILLOT François – CDFME 21 et CROS Bourgogne
KICK Patrice – Espaces verts et naturels NUITS-ST-GEORGES
LEFEUVRE Gaëlle - CABCS Animatrice Natura 2000 – animatrice de la réunion
MUTIN Roger – CDRP 21
PROST Alain – Conseiller NUITS-ST-GEORGES
RACKLEY Patricia – mairie de VAUCHIGNON
SAUNIER Claire – DREAL Bourgogne
SERVIERES Laurent – Communauté de Communes de GEVREY CHAMBERTAIN
SHMITD Rémi – Stagiaire CD FFME 21
STAHL Michaël- Animateur Natura 2000 MELOISEY

Excusé : Marie Odile LELEUX - mairie de COUCHEY

Après une rapide présentation du fonctionnement de la démarche Natura 2000 pour la rédaction du DOCOB, l'animatrice a présenté le résumé du contenu du DOCOB concernant les loisirs nature.

Diverses remarques ont été faites, pour correction du DOCOB :

...✍ Chasse

Données → Il est précisé que d'après les informations communiquées par la FDC21 (dans les journaux) le nombre de sangliers serait en diminution. L'ONCFS précise que c'est une volonté de la préfecture sur certaines localisations mais que les populations de sangliers restent conséquentes. Le petit gibier est chassé sur toute la ZPS, pas seulement au sud de l'autoroute, même s'il n'y a pas de groupe de gestion au nord.

...✍ Pêche

Impacts → L'impact positif de la gestion piscicole sur le martin-pêcheur n'est pas positif généralisé. Il eut y avoir des gestions favorisant cette espèce mais ce n'est pas toujours le cas.

...✍ Randonnée

Données → Chiffres peu pertinents – Le kilométrage de sentiers pédestres est faux (insuffisant, plutôt aux alentours de 1500 km), idem pour les sentiers vtt et la surface en course d'orientation. L'entretien se fait aussi par la CABCS, les Communautés de Communes, le club alpin, les différents

clubs de randonnée ...

Les manifestations sportives ont lieu toute l'année

Beaucoup ne sont pas soumises à évaluation d'incidence Natura 2000 : en 2014 une centaine ont eu lieu sur la ZPS, seulement une dizaine ont été soumises à évaluation.

Impacts → Le dérangement n'est pas réel sur le martinet, par contre l'est sur l'Alouette lulu et l'Engoulevent d'Europe.

...✍ Escalade

Données → Il y a aussi des sites d'escalades à : Vauchignon, Pas St Martin (officieux), Melun, St Romain.

Les 9 clubs d'escalade de Côte d'Or devraient être comptés car ils proposent tous des sorties sur la ZPS. Des sorties sur plateaux s'effectuent à Cormot. Les groupes sont présents de mai à septembre.

Impacts → Il y a eu une diminution très forte du dérangement dû à l'escalade sur la ZPS ces dernières années. Le problème aujourd'hui est majoritairement l'équipement « sauvage » des voies pour des personnes « très expérimentées » Cela correspond surtout au dérangement de la colonie de Martinets noirs (à passer en Impact négatif avéré). Des études sont menées quant aux dégradations dues à l'escalade et il est prévu de réagir en conséquence.

...✍ Sports aériens

Données → Parapente : Le décollage se fait sur les sites de décollage officiels uniquement (peuvent être reconnus par la FFVL ou la FELA). La pratique se fait surtout en club, il y a quelques pratiquants individuels. La majorité des pratiquants sont affiliés à un club (notamment pour l'assurance comprise dans la licence) mais ils peuvent venir de clubs extérieurs au périmètre.

Aéromodélisme : Le site de Chenôve dédié à l'aéromodélisme est sous plan de gestion, notamment en ce qui concerne la fauche. L'aéromodélisme peut se pratiquer sur les sites de décollage de parapente. Il est difficile d'appréhender à quel point ce loisir est pratiqué et à quel point il dérange les espèces.

Impacts → Impact + sur l'alouette lulu en ce concerne l'entretien des sites (fauche...). Dérangement par la pratique de l'aéromodélisme sur les oiseaux nichant à proximité ? Impact sur les grands voiliers en vol ? (Circaète, Aigle botté...)

...✍ Loisirs motorisés

Données → Pratique généralisée sur la ZPS, mais qui a baissé à part pour certaines zones sensibles. Il y a de nouveaux utilisateurs de la zone, non locaux qui se déplacent avec leurs véhicules parfois de très loin.

Impacts → A priori pas d'impact sur le Martinet à ventre blanc, par contre il y en a sur l'Alouette lulu et l'Engoulevent, ainsi que sur le Petit duc Scops et la chouette Tengmalm en ce qui concerne les randonnées nocturnes (pratiquées notamment sur la vallée de l'Ouche)

...✍ Tourisme

Données → A lieu d'Avril à Novembre (donnée fausse dans l'encadré seulement).

Le périmètre paysager n'est pas vraiment pertinent sur la carte du tourisme.

Les données indiquant le nombre de lits par type d'hébergement sont fausses (en-dessous de la vérité). Il est déterminé que des tableaux si précis ne sont pas obligatoires car pas forcément pertinent (et les chiffres sont en constante évolution).

Un tourisme non mentionné est pratiqué : le tourisme motorisé (rallyes, ballades de voitures anciennes)

Impacts → une étude existe sur le dérangement des populations d'oiseaux par le tourisme motorisé. (disponible par L.Servières)

...✍ **Bilan**

La pratique de la spéléo est évoquée mais elle n'a pas à priori d'effet sur les oiseaux.

En revanche, les activités de loisirs nautiques (canoë sur l'Ouche notamment) et de paintball sont à prendre en compte (pratiqué notamment à Chaux en carrière et à Curley sur un site proposant aussi de l'accrobranche)

Après ce bilan, la démarche de rédaction des enjeux est alors commencée. L'animatrice présente le mode de fonctionnement (méthode des post-its).

3 enjeux majeurs sont déterminés :

1- Informer les acteurs sur Natura 2000 : les enjeux, les règles, le fonctionnement, les acteurs...

Il est nécessaire de mettre en place l'information autour de Natura 2000 sur toute la zone concernée sur la ZPS (enjeux, délimitation, fonctionnement de Natura2000). Cela permettra notamment d'éviter des dérangements accidentels .

2- Sensibiliser les acteurs locaux et les touristes aux espèces et milieux, aux enjeux de biodiversité

La sensibilisation des utilisateurs de la ZPS aux enjeux, problématiques des différentes espèces est nécessaire, que ce soit les locaux ou les touristes.

3- Planifier, mettre en place une concertation avec les structures de loisir : zonages, mise en compatibilité

Pour développer et maintenir les activités de loisirs nature dans le respect de la biodiversité, il est nécessaire de mettre en place une concertation avec les clubs et fédérations, notamment en mettant au point des zonages (zones d'activités, de quiétude) et en conseillant des pratiques par rapport à d'autres.

4- Améliorer la conservation des espèces et les connaissances (enjeu transversal)

Des études seront nécessaires pour déterminer l'évolution des populations d'oiseaux, notamment en rapport avec les activités et l'effet qu'elles peuvent avoir sur les espèces.

5- Faciliter la prise en compte de Natura 2000 pour les décideurs

Des outils doivent être mis en place pour permettre une bonne gestion de la biodiversité : outils de

communication, ou servant de guide pour la réalisation d'actions pour les élus notamment.

6- Permettre le développement des activités tout en valorisant la biodiversité (enjeu transversal)

La biodiversité doit être prise en compte en amont dans le développement des activités, afin d'éviter les conflits d'intérêt. Il faut faire de Natura 2000 une force pour le territoire : le fait d'être dans la ZPS doit pouvoir être valorisé, et devenir un atout.

Conclusion de la réunion : La prochaine réunion aura lieu en juin. La réunion aura à priori lieu à NUIITS ST GEORGES.